



**PAYS de  
BÉARN**

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D03\_20250228-DE



**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn  
Séance du 28 février 2025**

*Date de la convocation : 21 février 2025  
Nombre de délégués en exercice : 66*

**Etaient présents :**

Délégués titulaires :

Patrick BALDAN, Muriel BAREILLE, Henri BELLEGARDE, Jean-Marie BERCHON, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Valérie DEJEAN, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Isabelle LAHORE, Patrice LAURENT, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Michel OLIVÉ, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Bernard UTHURRY.

Délégués suppléants :

Jean-Louis BARBAN (a suppléé Jean-Paul CASAUBON), Kenny BERTONAZZI (a suppléé François BAYROU), Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Michel CAPERAN), Jean-Louis CALDERONI (a suppléé Monique SEMAVOINE), Gérard DUCOS (a suppléé Bertrand VERGEZ-PASCAL), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Jean-Loup FRICKER (a suppléé Marie-Claire NÉ), Béatrice JOUHANDEAUX (a suppléé Mohamed AMARA), Jean LACOSTE (a suppléé Véronique LIPSOS-SALLENAVE), Jean-Philippe LANNES (a suppléé Eric SAUBATTE), Jean-Claude LARCO (a suppléé Carine SARRIQUET), Régis LAURAND (a suppléé Josy POUEYTO) Michel MINVIELLE (a suppléé Serge CASTAIGNAU)

**Etaient excusés :**

Lydie ALTHAPÉ, Michel BERNOS, Thierry CARRERE, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Nadia GRAMMONTIN, Arnaud JACOTTIN, Jean LABOUR, Sandrine LAFARGUE, Philippe LALANNE, Yves LARROUTURE, Jérôme MARBOT, Fernand MARTIN, Elisabeth MIQUEU, Monique MOULAT, Marc OXIBAR, Francis PEES, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Didier REY, Martine RODRIGUEZ, Raymond VILLALBA.

**Etaient absents :**

Christelle BONNEMASON-CARRERE, Katty BROGNOLI, Emmanuel HANON, Francis LANSALOT-MATRAS, Didier LARRAZABAL, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Alain TREPEU.

**Secrétaire de séance : Victor DUDRET**

**N°3 – OUTILS DE COMMUNICATION**  
**DEMANDE DE SUBVENTION FNADT**

**Rapporteur : Patrice LAURENT**

**Mesdames, Messieurs,**

Le Pays de Béarn s'est engagé, par délibération du 4 mars 2019, dans une démarche de promotion territoriale pour contribuer à l'affirmation, la défense et la communication des atouts de son territoire. Par délibération du 8 octobre 2021, cette démarche s'est matérialisée par la volonté de créer une marque de territoire « Béarn » et un plan d'actions opérationnel a été adopté par délibération du 7 avril 2023.

4 priorités ont été identifiées dans ce plan de communication.

- Des outils pour constituer la vitrine d'un Béarn vivant et performant
  - Un environnement numérique moderne et multi-canal
  - Un cahier d'attractivité
  - Un partenariat avec la presse quotidienne régionale
- Des outils pour ancrer le Béarn dans le quotidien, le désigner
  - Un kit de communication pour les acteurs publics (goodies, plaques, typo...)
  - Une signalétique commune pour marquer les portes d'entrée
- Des outils pour accueillir et donner envie de découvrir le Béarn :
  - Un guide de découverte du Béarn hors des sentiers battus
- Des outils et actions pour faire rayonner le Béarn
  - Un investissement dans les événementiels du territoire
  - Animer les réseaux existants de prescripteurs et d'ambassadeurs
  - Un kit de communication déclinable et adaptable pour tous les acteurs socio-économiques

Avec le soutien de l'Etat (CPER/FNADT), le Pays de Béarn travaille sur le message de la marque Béarn (stratégie de communication) et finalise les outils suivants :

- Réalisation de campagnes photographiques
- Réalisation de clips vidéo et d'un clip de marque
- Réalisation de prises de vue par drone du territoire
- Hébergement de l'environnement numérique (photothèque, vidéothèque...)
- Création de la typographie La Biarnesa (en corps de texte) et cession de droits
- Création d'une sonothèque
- Création du logo et cession de droits
- Création de la matrice des fiches thématiques pour le cahier d'attractivité
- Création de cartes

Pour 2025 et 2026, il est proposé de compléter ce travail par des outils complémentaires pour finaliser le kit de communication Béarn à destination des acteurs publics et privés :

- Hébergement de l'environnement numérique (photothèque, vidéothèque...)
- Elaboration d'une charte graphique globale
- Déclinaison du logo pour différents support « print »
- Animation du logo Béarn
- Achat de droits pour utilisation commerciale de clichés photographiques par les utilisateurs de la marque
- Lancement d'une seconde campagne de captations drones

Pour financer ces actions, il est proposé de solliciter un financement du FNADT pour poursuivre la mise en œuvre de ce plan d'actions qui sera utile à l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire.

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement prévisionnel de cette action sur 18 mois :

Dépenses		Recettes	
Coordination générale et suivi des prestations	25 875,00 €	Subvention FNADT (70%)	53 392,50 €
Hébergement de l'environnement numérique (photothèque, vidéothèque...)	12 000,00 €	Autofinancement	22 882,50 €
Charte graphique globale	5 000,00 €		
Déclinaison du logo pour différents support « print »	4 400,00 €		
Animation du logo Béarn	4 000,00 €		
Achat de droits pour utilisation commerciale de clichés photographiques par les utilisateurs de la marque	15 000,00 €		
Captations drones - 2nd campagne	10 000,00 €		
Total des dépenses	76 275,00 €	Total des recettes	76 275,00 €

**Au regard de ces éléments, il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :**

- 1 – Approuver la poursuite de la mise en œuvre de ce plan de communication ;
- 2 – Approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Le Secrétaire de Séance

Victor DUDRET

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

François BAYROU

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le



ID : 064-200079051-20250228-D03\_20250228-DE